

# Dossier de rentrée 2023 / 2024

**Ecole publique ARC-EN-CIEL**  
place St Vincent 64800 IGON - tél : 05.59.61.00.45 - mail : ce.0640532f@ac-bordeaux.fr



Merci de conserver ce document après lecture

## À RAPPORTER DANS LA POCHETTE

**AU PLUS TARD LE 08/09/2023**

MERCI, DANS L'INTÉRÊT DE VOTRE ENFANT, D'ATTACHER LA PLUS GRANDE ATTENTION À LA RÉDACTION DES DEUX PREMIÈRES FICHES, QUI DOIVENT ÊTRE COMPLÈTES.

- Fiche d'urgence - année 2023/2024 (document pré-rempli à la rentrée de septembre, les ajouts et / ou modifications sont à faire en rouge)
- Fiche de suivi
- Copie (version papier, à demander à votre assurance) de l'attestation d'assurance scolaire 2023/2024 stipulant la prise en charge responsabilité civile ET individuelle accident (indépendamment de celle demandée par les services municipaux)
- Appel à cotisation OCCE (une fiche par famille)
- Proposition Abonnement Ecole des Loisirs à rendre avec votre règlement si abonnement pris
- Pour les nouveaux inscrits seulement : Charte internet et autorisation photos / site internet

## DOCUMENTS À TELECHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET

- autorisation de sortie si votre enfant doit se rendre à un suivi extérieur de l'école durant le temps scolaire
- modèle d'autorisation de sortie seule pour les enfants de plus de 6 ans
- demande d'aménagement du temps de présence à l'école pour les Petites Sections

## Pour la communication

Nous vous prions de privilégier :

- en cas d'urgence,  
les SMS au 06 33 29 31 58  
plutôt que les appels téléphoniques.
- pour tout autre sujet, notamment signaler une absence,  
l'utilisation d'EDUcartable.

Chaque parent s'engage à faire connaître tout changement en cours d'année (notamment de numéro de téléphone).

## Décharges de direction

Conformément aux textes en vigueur, un temps de décharge est dévolu à la direction correspondant à 12 journées (dates communiquées sur le site internet dès prise de connaissance).

Durant celles-ci, un remplaçant prend en charge la classe de Mme DREVOND.

Un appel à candidature pour l'élection des Parents délégués au Conseil d'école va être diffusé dans les jours à venir via EDUcartable.

Pour toute question, merci de consulter la directrice.

Un certificat de scolarité vous sera remis dans quelques jours. Merci de le conserver précieusement.

Vous remerciant pour la lecture attentive des documents fournis et pour votre collaboration, nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une bonne rentrée des classes dans notre école !



# Liaison école / familles

Si, après lecture de ce dossier de rentrée, vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.



## Cahier de liaison virtuel : EDUcartable



Les échanges avec les familles sont dématérialisés sur EDUcartable accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Toutes les données sont hébergées en France et conformes au RGPD

CHAQUE parent doit avoir et utiliser son propre compte dédié afin de pouvoir gérer la vie scolaire de ses enfants (qu'il pourra relier à son compte) et ainsi pouvoir recevoir en temps réel les messages de l'enseignante, échanger en privé avec elle et signer numériquement les messages transmis (lors de la signature numérique, merci d'indiquer VOS nom et prénom (prérempli) et non ceux de votre enfant).

CHAQUE parent est invité à y noter les demandes de rendez-vous, les justifications d'absence, les changements de coordonnées ou de situation familiale, tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école, toute information que vous jugerez utile de faire savoir à l'enseignante, etc.

Préférez écrire un écrit plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

BIEN QU'INSTANTANÉE, CETTE MESSAGERIE EST UTILISÉE SEULEMENT LES HEURES DE CLASSE (DROIT À LA COUPURE NUMÉRIQUE)



## [www.ecolepubliqueigon.fr](http://www.ecolepubliqueigon.fr)

Vous trouverez des articles mis en ligne régulièrement, ainsi que le calendrier des manifestations prévues par l'école et/ou l'APE.

## Notifications possibles

Il vous est possible de recevoir une notification pour toute nouvelle publication (EDUcartable et/ou site internet).

Vous référez aux indications données à cet effet. Autrement merci de vous connecter très régulièrement.



## Documents distribués

Les documents distribués dans les cartables émanant de la mairie, l'Amicale des Parents d'Elèves, les parents délégués, etc. sont à conserver à la maison (ou à remettre directement à l'expéditeur).

La boîte aux lettres de l'ape se trouve sous celle de l'école, devant le portail (la petite verte).

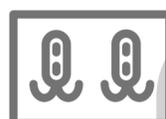


## Rendez-vous enseignante/parents

**LE LIVRET SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT VOUS SERA REMIS DEUX FOIS DURANT L'ANNÉE, EN FÉVRIER ET EN JUIN.**

Evitons les discussions de fond lors des accueils ou pendant les sorties de classe, cela perturbe ces moments plutôt dédiés aux élèves.

Possibilité de nous rencontrer sur rendez-vous tout au long de l'année. Pour toute demande, merci de laisser un message sur EDUcartable, nous vous répondrons dès que possible.



## Gestion objets personnels

Une liste de fournitures a été diffusée sur le site de l'école. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant a tout le matériel nécessaire à son travail. Il vous est demandé d'étiqueter ses affaires à son nom et prénom.

Les vêtements de votre enfant sont placés sous sa responsabilité.

Le personnel de l'école ne peut être tenu pour responsable de la perte ou de la détérioration d'objets personnels apportés à l'école.

Chaque vêtement trouvé est accroché aux porte-manteaux de la cour.

A la fin de chaque année scolaire, les vêtements non récupérés sont donnés à une association.



# Règles de vie de l'école

ANNÉE 2023/2024

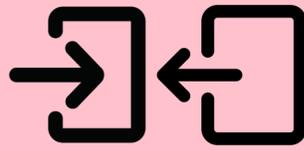
## HORAIRES CLASSE



Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h45-12h15 13h45- 16h15

Accueil de 10' avant  
(8h35-8h45 et 13h35-13h45)

## ENTRÉES ET SORTIES



Durant le temps scolaire,  
les élèves sont accueillis/ramenés  
au portail aux horaires  
d'entrée (8h35-8h45 / 13h35-13h45),  
de sortie (12h15)  
ou de récréation (10h45-11h / 15h-15h15).

Pas d'entrée/sortie  
en dehors de ces horaires.

## ECOLE ZONE NON FUMEUR



**IL EST TOTALEMENT INTERDIT DE FUMER  
OU VAPOTER DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE**

De plus, afin d'éviter le tabagisme  
passif des non-fumeurs et protéger les  
enfants des effets néfastes du tabac,  
merci de ne pas fumer / vapoter  
devant l'école.

## UN SEUL ADULTE

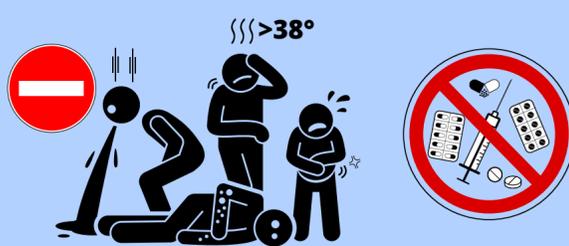


Durant le temps de classe, le portail  
est fermé à clé. Aucune personne  
extérieure au service ne doit  
se trouver dans l'enceinte de l'école.  
L'accès aux classes et aux couloirs  
de celles-ci, en dehors des heures de  
cours, n'est pas autorisé.

Un seul adulte doit venir déposer ou  
chercher son enfant. Il lui est demandé  
de ne pas s'attarder devant l'école  
(respect du protocole vigipirate).

Merci d'être solidaires et respectueux de chacun.

## ENFANT MALADE



Lorsque votre enfant n'est pas bien  
(température > 38°, maux de gorge,  
diarrhée, vomissements, etc), vous êtes  
prié.e de le garder afin qu'il puisse se  
soigner sereinement et afin d'éviter  
que d'autres enfants et/ou membres  
du personnel soient contaminés.

Aucun médicament ne doit être apporté  
et ne sera donné à l'école,  
hormis ceux prévus dans le cadre d'un PAI.

## ABSENCE POUR MALADIE OU AUTRE



Quelle que soit la raison, l'école doit  
être avertie de l'absence de votre enfant  
**dès la première demi-journée,**  
en précisant les causes.

En cas de maladie, il vous appartient  
de décider si une visite médicale est  
opportune pour lui, comme pour les autres  
enfants et adultes de l'école ainsi que leurs  
entourages proches (responsabilité  
collective de chacun).

Toute absence doit être justifiée par écrit  
via EDUcartable avec les dates d'absence  
**exactes et les raisons de celle-ci**  
(conservation des justificatifs dans le cahier d'appel).

## GOURDE INDIVIDUELLE BOÎTE À GOUTER



Votre enfant doit avoir tous les jours une  
gourde individuelle remplie d'eau plate  
et marquée à son nom.

Si oublié, une bouteille est prêtée.  
Merci alors de rapporter une bouteille neuve  
identique très rapidement.

Par expérience, les goûters pour la  
garderie du soir sont mieux conservés  
s'ils sont dans une boîte solide  
(écrasement évité par exemple).  
Votre enfant doit savoir l'ouvrir seul.

Pas de collation durant le temps de classe.

## VÊTEMENTS ADAPTÉS ET MARQUÉS



Merci de veiller à ce que votre enfant  
porte des vêtements et chaussures  
adaptés à une vie d'écolier qui bouge,  
joue, court, saute, écarte les jambes, etc,  
afin qu'il.elle puisse se mouvoir sans gêne  
pour lui.elle comme pour les autres.  
Pas de bijoux ni de maquillage.  
Merci de marquer TOUS ses vêtements,  
ainsi que casquette/chapeau.

Les objets personnels non scolaires  
sont interdits (jeux, téléphone portable,  
montre connectée, etc).

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR



[http://ecolepubliqueigon.fr/  
reglement-interieur](http://ecolepubliqueigon.fr/reglement-interieur)

Vous trouverez sur le site internet de  
l'école le règlement intérieur qui inclut  
Charte de la laïcité

Charte du parent accompagnateur  
Charte Internet

Bons réflexes en cas d'accident majeur.  
Ce règlement est remis au vote  
lors du premier conseil d'école de l'année.

Les règles spécifiques à l'utilisation  
de la cour seront présentées aux élèves  
le jour de la rentrée.

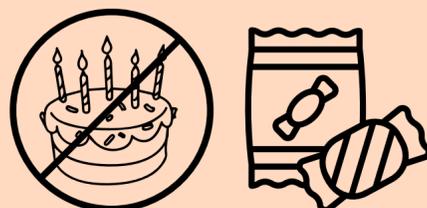
## VOTRE ENFANT VIENT À L'ÉCOLE EN VÉLO...



Il pourra garer son vélo aux  
emplacements prévus à cet effet  
devant la mairie.

Pour des raisons de sécurité et de  
manque de place de stockage,  
les enfants arrivant seuls à l'école  
pourront rentrer dans l'école  
leur casque de vélo (tenu à la main et  
accroché ensuite au porte-manteaux).  
Tous les autres devront laisser  
leur casque à leurs parents.

## ANNIVERSAIRE



Les fêtes d'anniversaire  
relèvent de la sphère privée.  
Aucune distribution d'invitation  
devant le portail et/ou pendant  
le temps scolaire, merci.

Les élèves ont la possibilité d'apporter en classe  
pour distribution des bonbons individuels  
sous emballage d'origine et fermé  
(enfants allergiques). Aucune obligation.  
Attention à l'âge indiqué.

## CANTINE/GARDERIE



La gestion de ces services  
périscolaires est municipale.

Les inscriptions/annulations  
se font par les familles auprès du  
secrétariat de mairie (cf règlement  
intérieur fourni par la mairie).

Garderie 7h30-8h35 et 16h15-18h30

Penser à annuler les repas en cas d'absence



**ECOLE PUBLIQUE**

**ARC-EN-CIEL**

**ANNÉE 2023-2024**



Mémo à conserver (sur votre frigo par exemple)

### COORDONNÉES DE L'ECOLE



**Adresse:** 2 place ST Vincent 64800 IGON

**Téléphone :** 06 33 29 31 58 ou 05 59 61 00 45

**E-mail:** ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

**Site internet :** www.ecolepubliqueigon.fr

Nous dépendons de la  
Circonscription PAU SUD - DSDEN64  
2 place d'Espagne 64000 PAU

### EQUIPE

Fabienne DREVOND, maternelle et direction

Aurélie CABANNE, CP/CE1/CE2

Anne-Marie LASSERRE, CE2/CM1/CM2

Gaëlle LASSUS, ATSEM

Corinne SALLES & Christine BAZICANS, services périscolaires



### Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**08h45-12h15 Classe** (Accueil de 8h35 à 8h45)

**12h15-13h35 Pause méridienne** (cantine municipale)

**13h45-16h15 Classe** (Accueil de 13h35 à 13h45)

Garderie municipale  
7h30-8h35 et 16h15-18h30

Durant le temps scolaire, les élèves sont accueillis/ramenés au portail aux horaires d'entrée (8h35-8h45 / 13h35-13h45), de sortie (12h15) ou de récréation (10h45-11h / 15h-15h15)

### HORAIRES

### VACANCES SCOLAIRES

- **Vacances de la Toussaint:** du sam. 21 octobre au dim. 5 novembre 2023
- **Vacances de Noël:** du samedi 23 décembre au dim. 7 janvier 2024
- **Vacances d'hiver:** du samedi 17 février au dim. 3 mars 2024
- **Vacances de printemps:** du samedi 13 avril au dim. 28 avril 2024
- **Pont de l'Ascension:** du mercredi 8 au dim. 12 mai 2024
- **Vacances d'été :** à partir du samedi 6 juillet 2024



### Un parent = un compte !

Pour recevoir en temps réel les messages de l'enseignante, échanger en privé avec elle pour les demandes de rendez-vous, les justifications d'absence, tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école, toute information que vous jugerez utile de faire savoir à l'enseignante, etc.

### EDUCARTABLE



Application à télécharger :  
**Educartable-Familles**

En cas de perte, les codes pour vous connecter au profil de votre enfant vous sont communiqués sur simple demande.

### AUTRES CONTACTS UTILES

Mairie (gestion garderie / cantine) : 05 59 61 23 75 ou mairie.igon@wanadoo.fr

Parents délégués : parentsdeleguesarcencieligon@gmail.com

Amicale des Parents d'Elèves : apedeigon@gmail.com



R.A.S.E.D. NAY (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)  
Ecole du Fronton de NAY - 05 59 61 13 83

Médecin scolaire Docteur Brigitte JAULERRY 06 14 85 73 54